

Facture non conforme au devis

Par loane_old, le 26/06/2007 à 15:43

J'ai demandé un devis pour un tout-à-l'égout.

Pour ce faire j'ai fourni à l'entrepreneur le plan de branchement des eaux usées en attente fourni par la mairie ainsi que les coordonnées du service concerné.

L'entrepreneur m'a proposé un devis en précisant une profondeur (-1.80 m) où il devait trouver l'attente. J'ai accepté ce devis puisque l'entrepreneur avait toutes les informations nécessaires.

Or, il n'a pas trouvé l'attente à 1.80m et, après recherche, il l'a trouvée à environ 2.30m. Le plan fourni par la mairie ne serait pas complet ou pas à jour.

Il a effectué les travaux sans nous avertir d'un quelconque surcoût. C'est seulement quand nous avons reçu la facture que nous avons constaté une augmentation de 18.6% du prix des travaux (6161.48 euros au lieu de 5195.10 euros)

Le supplément au devis initial étant expliqué par la recherche du tuyau, profondeur ne correspondant pas à la côte donnée, terrassement supplémentaire, remise en place des terres.

Sommes-nous tenus de régler ce que l'entrepreneur demande ?

Que pouvons-nous faire pour nous défendre et comment ?